



Commune de LA BALME DE THUY

Informations municipales

N° 10

Fevrier 2024

L'année a déjà bien commencé, avec une impression de printemps qui est déjà là...

Un dérèglement climatique qui va nous impacter de plus en plus. Il faudra nous adapter. Nous avons déjà détruit près du city stade cet automne un 1er nid de frelons asiatique...

Dans le climat de tumultes nationaux et internationaux, la vie de notre commune continue. Son équilibre pour les années à venir repose sur nos finances qui doivent être maîtrisées et préservées.

Mais nous ne pouvons pas tout maîtriser ... comme par exemple, la circulation et ses bouchons.

Que ce premier numéro d'Info de 2024 soit pour nous, malgré le retard, l'occasion de vous souhaiter le meilleur pour vous et vos proches, de santé et bonheurs partagés.

L'équipe Municipale



Bâche posée par la Balme au pont de Dingy

→ Commémoration et repas des aînés

Le 12 novembre nous avons organisé notre traditionnel repas des Aînés après la commémoration du 11 Novembre. La pluie était au rendez-vous mais elle n'a pas empêché la réussite de cette journée. Environ 80 personnes étaient au rendez-vous, nous avons eu notamment le plaisir d'accueillir beaucoup « d'anciens » du village



qui sont toujours ravis de retrouver un peu de la famille, des amis ou tout simplement des voisins plus ou moins éloignés. Cette année les trois prêtres qui officient sur notre Commune nous ont fait l'honneur de déjeuner avec nous et également la surprise de chanter en malgache.

Nous avons également pensé à nos Aînés de plus de 80 ans qui n'ont pu se déplacer et nous leur avons apporté une corbeille (gourmandises sucrées, salées ..), c'est l'occasion de prendre de leurs nouvelles, un petit moment agréable.



→ L'école

Depuis la première semaine de janvier, les enfants de la classe des grands ont la chance d'aller pratiquer le ski de fond (alternatif et skating) au Grand Bornand. Pour la première séance la neige et le soleil étaient au rendez-vous, les enfants sont revenus enchantés et en pleine forme. Le cycle comprend 8 séances avec 2 moniteurs, le financement est assuré par le Sou des Ecoles.

Au mois de juin, les enfants de la classe des petits ainsi que ceux du CE1 auront le cycle natation. Cette année comme la piscine de la Clusaz est en travaux, ils seront accueillis par celle du Grand Bornand.



Visite de l'abri sous roche



Pour ces deux activités, les maîtresses ont besoin d'accompagnants, comme il est souvent difficile pour les parents de se libérer, nous lançons un appel aux retraités disponibles qui auraient envie de passer l'agrément ski ou piscine ou tout simplement d'accompagner (présence dans le car pour le ski et aide dans les vestiaires pour la piscine).

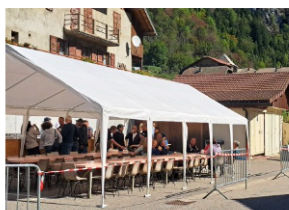
Pour ce faire, vous pouvez vous présenter à la Mairie, les maîtresses vous en seront très reconnaissantes



Commune de LA BALME DE THUY



→ Sou des Ecoles



Un Sou des Ecoles dynamique avec le 24 septembre un vide grenier, le samedi 2 décembre l'association a organisé une bourse aux jouets et un marché de Noël. De quoi faire des heureux et heureuses surtout avec la piste de luge!

La neige, des producteurs, des artisans étaient au rendez-vous, le tout dans une ambiance musicale festive accompagnée de petite restauration. Bar à huîtres et escargots, diots patates, vin chaud, bière de Noël, etc...

Le jeudi 21 décembre, le Père Noël a fait son apparition après le repas de Noël à la cantine, il a apporté dans sa hotte des livres pour chaque enfant.

Le dimanche 11 février, la fête du boudin nous a régales.

Ces actions participent au financement des nombreuses activités des enfants de l'école, dont la classe de mer de ce printemps.



→ La forêt visite sur la thématique du bois scolyté le vendredi 10 novembre 2023



Les effets du changement climatique entraînent des dépérissements sans précédent sur tout le territoire national. Canicule, sécheresse, parasites... la forêt de La Balme de Thuy n'est pas épargnée. Les peuplements d'épicéa souffrent des attaques de scolytes, " le BOSTRYCHE ", un petit coléoptère dont la prolifération est favorisée par les températures élevées. En creusant des galeries sous l'écorce, ces insectes coupent la circulation de la sève et provoquent la mort prématurée des arbres. Pour favoriser la résilience de la forêt et son renouvellement, des coupes de peuplement dépérissant (frênes, épicéas) sur environ 10 hectares sont effectuées depuis juin et se poursuivent.



→ Nettoyage d'automne

A l'initiative des trois communes, Alex, la Balme de Thuy et Dingy st Clair, la matinée du samedi 7 octobre a été consacrée au nettoyage d'automne par les habitants volontaires.

Force est de constater que malgré une amélioration sur les berges du Fier, il reste encore du travail pour éradiquer les dépôts sauvages de plusieurs décennies dans nos ruisseaux. Ferrailles, verres et divers objets ont retrouvé leur direction normale : la déchèterie.

A l'heure du déjeuner les volontaires, petits et grands des 3 communes se sont retrouvés autour d'un casse-croûte au terrain du rodéo cascade. Un bon moment de partage convivial qui a permis aux trois villages de la plaine du Fier de se retrouver et d'échanger.





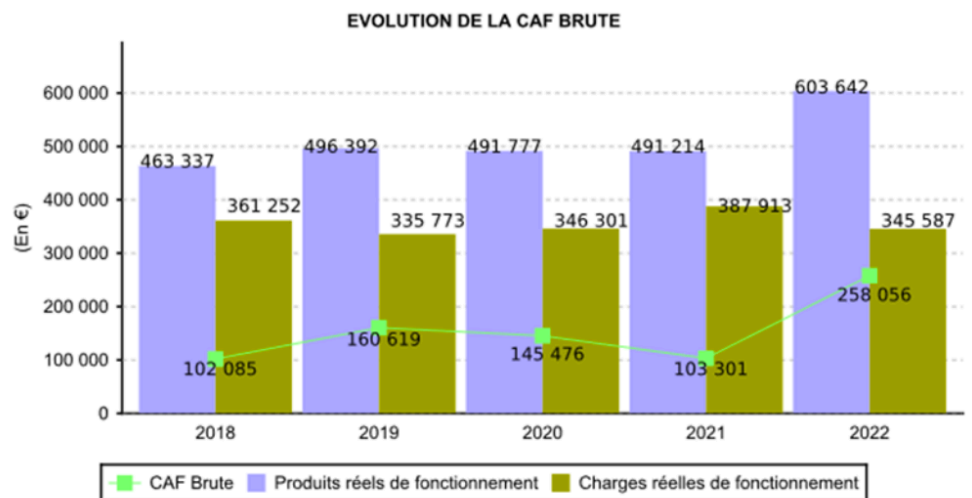
Commune de LA BALME DE THUY

→ Un mot sur les finances de la commune

Comme vous le savez ces dernières années ont donné lieu à d'importants investissements à La Balme de Thuy : aménagement du centre village (nous allons finaliser dans l'année l'aire de jeux pour les enfants), avec la construction du nouveau bâtiment qui abrite notamment l'Auberge des Cascades, réalisation du nouveau réservoir d'eau potable de 300 m3...

Le financement de ces opérations d'un montant global d'environ 3 M€ a été assuré par de l'autofinancement (vente de terrain dans la ZA des Isles), des subventions et des appels à l'emprunt. L'endettement a bien sûr fortement progressé, mais reste maîtrisé avec un ratio de désendettement inférieur à 6 années. Les annuités sont couvertes par les recettes générées (locations).

La Capacité d'Autofinancement (CAF Brute) reste préservée pour des projets futurs plus modestes. La couverture des dépenses de fonctionnement est aujourd'hui assurée. Les recettes sont là, mais la prudence est de mise : fluctuations des revenus locatifs, ventes de bois variables, variabilité des Droits de Mutation à Titres Onéreux (DMTO), fiscalité liée au flux de transactions immobilières... Nous devons donc rester vigilants et anticiper pour les sécuriser.



THLV sur les locaux vacants ou Taxe habitation pour les résidences secondaires

Locaux vacants : non occupés, peu ou pas meublés, ne présentant pas le confort suffisant pour être habité. A ces locaux s'applique la Taxe Habitation pour les Locaux Vacants (THLV). Cette taxe est définie par l'état, et le produit va dans les caisses de l'état.

Résidences secondaires : habitables, occupées occasionnellement et présentant des abonnements et consommation en eau, électricité...auxquelles s'applique la Taxe d'Habitation pour les Résidences Secondaires. Dans ce cas le produit bénéficie directement aux communes.

Notre région est passée en tension sur le plan de la demande de logements accessibles, et c'est la raison pour laquelle, dans le cadre des actions menées par l'état et le département pour favoriser l'offre de location annuelle, ces taxes vont subir une augmentation importante en 2024.

Pour les résidences secondaires, la majoration du taux, votée par la quasi-totalité des communes dont la nôtre, est de 60 %. L'impact coût de ce taux élevé, est plus faible pour les contribuables concernés, que l'application de la nouvelle taxe des locaux vacants.

Il sera donc important dans ce contexte, de bien définir le type auquel appartient chaque logement lors de la Déclaration 2024 des Biens Immobiliers initiée en 2023.

Pour en savoir plus <https://www.service-public.fr/>



Commune de LA BALME DE THUY

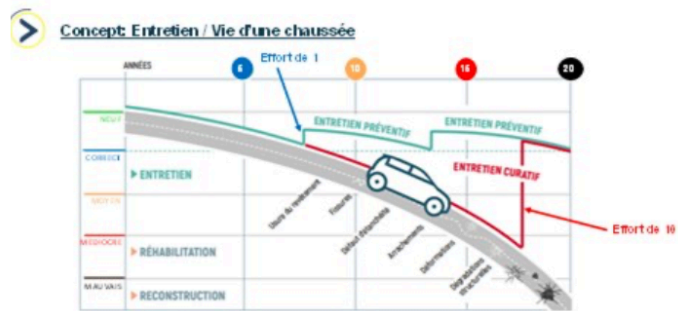
Gravillonnage des routes

Nos routes communales ont beaucoup souffert ces dernières années. De nombreuses fissures sont apparues laissant l'eau s'infiltrer et par l'effet de gel-dégel, entraînant des déformations. Le gravillonnage comble ces fissures. Cet entretien permet de rallonger la durée de vie de nos routes. C'est une solution économique, quatre fois moins chère que l'enrobé.

Intempéries

Le Fier porte bien son nom le dimanche 10 décembre au soir, la colonne d'eau diamètre 100 qui traverse le Fier et alimente la zone artisanale a été emportée par les eaux. Une solution a été mise en place avec un câble tendu entre les deux berges. Celui-ci supporte un tuyau d'alimentation temporaire. 3 entreprises différentes ont dû intervenir. Des travaux sont prévus ce printemps pour réinstaller la colonne sous le Fier et des discussions ont lieu avec la commune d'Alex pour permettre un bouclage avec leur réseau afin d'assurer un secours dans l'avenir en cas de casse.

COURBE DE VIE D'UNE VOIRIE



Aravis BUS - Navettes gratuites du 10/02/2024 au 10/03/2024

LIGNE **ABD** BASSES VALLÉES DE THÔNES
THÔNES > ALEX > DINGY SAINT CLAIR > LA BALME DE THUY > THÔNES
HORAIRES HAUTE SAISON | 23/12/2023 > 07/01/2024
10/02/2024 > 10/03/2024
14/04/2024 > 28/04/2024

	THÔNES	ALEX	DINGY SAINT CLAIR			
THÔNES	Gare Routière	09:00	10:30	12:20	14:40	16:30
	Les Perasses	09:01	10:31	12:21	14:41	16:31
	Thuy	09:03	10:33	12:23	14:43	16:33
ALEX	Le Pont	09:09	10:39	12:29	14:49	16:39
	Alex Rond point	09:10	10:40	12:30	14:50	16:40
	Hameau le Pont	09:14	10:44	12:34	14:54	16:44
DINGY-SAINT-CLAIR	Glandon	09:19	10:49	12:39	14:59	16:49
	Dingy Saint Clair Village	09:21	10:51	12:41	15:01	16:51
	Provenat	09:22	10:52	12:42	15:02	16:52
	Gallay	09:23	10:53	12:43	15:03	16:53
	Chessenay	09:25	10:55	12:45	15:05	16:55
LA BALME DE THUY	Charvex	09:27	10:57	12:47	15:07	16:57
	Salignon	09:28	10:58	12:48	15:08	16:58
	La Balme de Thuy Chef lieu	09:30	11:00	12:50	15:10	17:00
THÔNES	Morette	09:32	11:02	12:52	15:12	17:02
	Thuy	09:33	11:03	12:53	15:13	17:03
	Les Perasses	09:36	11:06	12:56	15:16	17:06
	Gare Routière	09:40	11:10	13:00	15:20	17:10

Correspondances / Connections

Arrêt desservi dans un seul sens / Stop served in one-way only

Circule uniquement les : / Runs only on: Lundi à Samedi

Le food truck du bonheur : Les délices de C & O

Depuis le mois de novembre, chaque mardi Cindy et Olivier vous accueillent sur le parking à l'entrée du chef lieu. Ils offrent un choix de plats salés, sucrés et vous avez également la possibilité de les contacter au 07.45.20.53.10 pour un choix particulier.